

310 P  NP  DM42.2

Projet de parachèvement de l'autoroute 19  
avec voies réservées au transport collectif à  
Laval et à Bois-des-Filion 6211-06-155

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Crise des Infrastructures de transport :**

### **« Un moratoire sur le développement autoroutier au profit de la réfection des routes et des transports collectifs », réclament écologistes, urbanistes, universitaires, milieux d'affaires et de santé**

Montréal, le 17 octobre 2011- Dans une surprenante et rare sortie publique conjointe, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) demandent au gouvernement du Québec de suspendre le développement de nouvelles grandes infrastructures routières et de réallouer ainsi plusieurs milliards de dollars vers la réfection du réseau routier stratégique et vers la consolidation et le développement des transports collectifs.

« On ne voit pas comment on continuerait de construire de nouvelles infrastructures routières alors que le gouvernement du Québec n'a déjà pas les moyens d'entretenir ses réseaux autoroutiers et de transports collectifs », affirment-ils. « On doit faire les bons choix et se donner les bonnes priorités », poursuivent-ils, souhaitant que le prochain budget du gouvernement du Québec marque le virage qui s'impose.

Le gouvernement du Québec prévoit investir 16,9 milliards de dollars dans le réseau routier et 2,9 milliards de dollars dans les transports collectifs au cours des 5 prochaines années. De ces sommes, le gouvernement compte consacrer quelque 5,4 milliards de dollars d'ici 2015 à la construction, l'agrandissement ou au parachèvement de nouvelles routes dans les grands centres urbains du Québec.

Dans la lettre et le document de référence qu'ils ont fait parvenir au ministre des Transports, M. Pierre Moreau, les représentants estiment, de façon conservatrice, qu'une marge de manœuvre de quelques 3 milliards de dollars pourrait ainsi être réaffectée vers l'urgente réfection du réseau routier stratégique et la consolidation et le développement des réseaux de transports collectifs. Les transports collectifs, ont-ils fait valoir, absorbent les impacts des grands chantiers de construction, notamment dans la grande région de Montréal, et jouissent d'une forte augmentation d'achalandage, partout sur le territoire. Plusieurs de ces réseaux sont actuellement saturés, rendant urgentes les mesures de mitigation et l'augmentation de l'offre de transport, notamment dans les régions de Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke. Rappelons que pour la seule région de Montréal, les coûts de remise à niveau des infrastructures de métro et de remplacement des voitures de métro s'élèvent à quelque 6 milliards de dollars.

« Avec notre proposition, le gouvernement fait d'une pierre deux coups: elle lui donne de la marge de manœuvre financière qu'il peut ensuite utiliser pour s'attaquer à l'énorme chantier de réfection de nos infrastructures de transports collectifs, là où il y a un manque flagrant d'argent actuellement », explique Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville et un des porte-parole de TRANSIT.

« C'est un sujet que j'aborde depuis un bon moment déjà, il faut faire des choix, déclare la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. Dans le contexte budgétaire actuel, si nous voulons maintenir le niveau de service offert aux citoyens, le gouvernement ne peut pas continuer à construire des routes partout au Québec alors que les infrastructures existantes demandent autant de réinvestissements», précise-t-elle.

« En attribuant les sommes prévues au développement autoroutier au profit des transports collectifs et de la réfection des axes routiers stratégiques, le gouvernement priorise à la fois la sécurité et la santé de la

population. Pour nous, il est important que le choix du gouvernement protège la santé de la population», conclut Lucie Thibodeau, présidente de l'ASPQ.

Les représentants croient qu'un tel moratoire pourrait ne pas s'appliquer à certains projets routiers conçus à l'extérieur des grands centres et qu'il exclut les chantiers en cours.

Le document de référence et la lettre adressée au ministre des Transports sont disponibles en ligne au [www.transitquebec.org](http://www.transitquebec.org).

- 30 -

### À propos de :

#### **TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec :**

Dans le contexte actuel de crise des infrastructures de transports, TRANSIT se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Une quarantaine d'organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme.

#### **La Fédération des chambres de commerce du Québec**

Grâce à son vaste réseau de plus de 150 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

#### **L'Association pour la santé publique du Québec**

Créée en 1946, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise. Organisme autonome de nature associative, l'ASPQ œuvre de façon complémentaire, multidisciplinaire et intersectorielle en regroupant différents acteurs de la société. Elle offre un lieu d'expertise, de soutien, de collaboration, d'influence et de changement par le biais de la formation, de l'information, de la promotion et du développement d'approches et de pratiques novatrices en santé publique.

### Renseignements :

Leïla Copti  
TRANSIT  
514.661.6134  
[leilacopti@gmail.com](mailto:leilacopti@gmail.com)

Mathieu Filion  
Fédération des Chambres de commerce  
du Québec  
514 844.9571, poste 3242  
514.808.9156  
[mathieu.filion@fccq.ca](mailto:mathieu.filion@fccq.ca)

Marie-Claude Perreault  
Association pour la santé publique du  
Québec  
514.528.5811 poste 226  
514.567.6565  
[mcpereault@aspq.org](mailto:mcpereault@aspq.org)